



Nouvelle question autour des règles de golf cette semaine : puis-je refuser de chercher ma balle et la déclarer injouable ? Cela peut être utile à savoir si vous savez que la zone où elle a atterri est très hostile...

Pour répondre au mieux à cette question presque existentielle, partons d'emblée sur un cas concret : vous êtes sur un par 3, votre coup de départ s'est égaré vers une zone où le rough est très épais (vers des buissons par exemple), mais vous savez que votre balle est en jeu, qu'elle n'est pas dans un obstacle.

D'ores et déjà, vous préféreriez qu'elle soit perdue car vous devinez que le coup va être horrible à jouer si vous retrouvez la balle ou que le drop avec pénalité vous laissera tout autant dans une position incertaine. Dans ce cas précis, rejouer du tee de départ, essayer de planter le drapeau et de rentrer le putt semble être la meilleure option pour « sauver » le bogey. Une chose est sûre, vous n'avez pas très envie de chercher l'objet égaré...

C'est là que les choses se compliquent : selon les règles de golf, **une balle ne peut être déclarée perdue que lorsqu'un joueur, son cadet ou son partenaire l'ont recherchée pendant trois minutes complètes**. Et si quelqu'un la trouve dans la période de recherche de trois minutes – même si vous ne le souhaitiez absolument pas – cette balle est toujours en jeu.

Le planter de drapeau avec la balle provisoire que vous aviez réussi risque donc d'être inutile si la recherche aboutit...

Une solution, déclarer directement votre balle « injouable »

Un joueur a récemment enfreint cette règle sur le PGA Tour et a été disqualifié pour « Faute grave contraire à l'esprit du jeu » selon le communiqué des officiels du tournoi. Après avoir trouvé le fairway du tee de départ sur un par 4 avec sa balle provisoire, il n'avait pas souhaité aller identifier sa balle initiale retrouvée par des spectateurs.

Il est intéressant de noter qu'il y a encore quelques années, les règles de golf permettaient à un joueur de déclarer une balle perdue sans la chercher, même s'il avait joué une provisoire. Mais la dernière édition du livre des règles du Royal & Ancient est très claire sur ce qu'est une balle considérée comme définitivement perdue.

Mais il vous reste une option pour éviter de devoir chercher cette balle que vous maudissez déjà de retrouver.

C'est très simple. **Ne jouez pas de balle provisoire. Déclarez votre balle « injouable » ou annoncez clairement que vous allez rejouer le coup selon l'option « coup et distance »**. Depuis le tee de départ, tapez donc une nouvelle balle, prenez un coup de pénalité et jouez donc directement votre 3e coup (**règle 18.1**). La décision doit être immédiate...